SIDBEC–DOSCO INC.

91-070127

MISSION

Sidbec-Dosco reprend à son compte la mission de sa compagnie mère : poursuivre l'exploitation d'un complexe sidérurgique, seule ou avec des partenaires, dans le but d'assurer, dans des conditions de rentabilité, la consolidation et l'expansion de ses opérations, de telle sorte que soit encouragé le développement d'entreprises industrielles consommatrices d'acier au Québec.

Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique, L.R.Q., c. I-14

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	1
Message du Conseil d'administration	3
Bilan de l'année	7
États financiers consolidés	18
Sommaire statistique des cinq dernières années	30
Conseil d'administration et direction	31
Renseignements généraux	32

Page couverture

Sidbec-Dosco exporte vers les marchés internationaux des demi-produits, soit des brames et des billettes, et des produits finis. On voit ici un chargement de tôles laminées à chaud destinées à l'Angleterre.

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars)	1990	1989	Variations (%)
Ventes nettes	604 058 $	651 959 $	– 7,3 %
Bénéfice avant participation aux bénéfices, impôts et postes extraordinaires	799	39 747	– 98,0 %
Bénéfice net	799	36 947	– 97,8 %
(en milliers de dollars)			
Acquisitions nettes d'immobilisations	35 792 $	32 898 $	+ 8,8 %
(en milliers de tonnes courtes)			
Production d'acier primaire	1 485 t	1 505 t	– 1,3 %
Livraisons de produits finis, brames et billettes	1 350 t	1 365 t	– 1,1 %
Nombre moyen d'employés	3 270	3 350	– 2,4 %

Ventes nettes
(en millions de dollars)

Bénéfices avant postes extraordinaires
(en millions de dollars)

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bien que Sidbec-Dosco ait réalisé en 1990 un bénéfice pour la cinquième année consécutive, la diminution dramatique du résultat final illustre bien les difficultés auxquelles l'entreprise a dû faire face en cours d'année. L'exercice terminé le 31 décembre 1990 s'est soldé par un bénéfice net de 799 000 $ en regard d'un bénéfice net de 36 947 000 $ pour l'année 1989.

Même si les livraisons totales de produits finis et de demi-produits n'ont chuté que de 1,1 % par rapport à 1989, les ventes ont diminué de 7,3 % au cours de la même période, passant de 651 959 000 $ à 604 058 000 $.

La conjoncture économique particulièrement défavorable a touché l'ensemble des marchés sidérurgiques, aussi bien ceux qui dépendent des dépenses d'investissement que ceux qui sont liés aux dépenses de consommation. Globalement, la consommation apparente de produits d'acier au Canada a chuté de plus de 9 % entre 1989 et 1990, les réductions les plus importantes ayant eu lieu au cours du second semestre.

Dans le cadre du régime de participation aux bénéfices, qui prévoit le partage d'un certain pourcentage des profits de l'entreprise lorsque ceux-ci dépassent 7,5 M$, aucune somme n'a été versée aux employés compte tenu des résultats financiers de 1990.

Comme on en fait état ci-dessous et dans la section *Bilan de l'année*, les facteurs indispensables à la survie de Sidbec-Dosco et à son développement à long terme, soit l'augmentation de la valeur ajoutée des produits, la gestion totale de la qualité, la protection de l'environnement, la formation de la main-d'oeuvre ainsi que la recherche, n'ont pas été négligés.

ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement a mobilisé une fois de plus les efforts de la direction. Le plan global d'assainissement des eaux du complexe de Contrecoeur proposé par Sidbec-Dosco a été accepté par le ministère de l'Environnement du Québec au mois d'octobre 1990. Les travaux prévus dans le cadre de ce programme entraîneront des investissements d'environ 14 000 000 $ sur une période de cinq ans. Des progrès importants ont aussi marqué le programme d'assainissement de l'air pour l'ensemble du complexe de Contrecoeur.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses en immobilisations effectuées au cours du dernier exercice financier s'élèvent à 35 792 000 $ comparativement à 32 898 000 $ en 1989.

La réalisation du projet de modernisation du laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur devrait être complétée au cours du premier trimestre de 1991. L'installation d'un deuxième laminoir à froid du type Sendzimir d'une capacité de 250 000 t/an a été approuvée en cours d'année. Le projet devrait être terminé au cours du deuxième trimestre de 1992.

La construction de la ligne de galvanisation de Sorevco, la société en commandite dont Sidbec-Dosco et Dofasco sont les commanditaires, est pratiquement terminée. Le projet se déroule conformément à l'échéancier et au budget établis initialement. La mise en service devrait se faire au mois d'avril 1991.

En novembre dernier, Sidbec-Dosco a pris une participation de 50 % dans Walker Wire & Steel Corp., une compagnie spécialisée dans la production de barres et de fils d'acier étirés à froid. Celle-ci exploite trois usines situées dans les états du Michigan et de l'Illinois.

CONVENTIONS COLLECTIVES

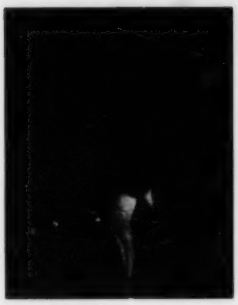

Pierre Laurin

Au cours des deux premières semaines de février, les travailleurs syndiqués des usines de Contrecoeur, Montréal, Longueuil et Etobicoke ont accepté dans une forte proportion de 85 % les offres patronales déposées par l'entreprise pour le renouvellement des conventions collectives qui venaient à échéance le 31 janvier 1991. Il y a quelques jours, les employés syndiqués de Sidbec-Feruni acceptèrent également les offres de l'entreprise pour le renouvellement de leur propre convention collective. Ces règlements ouvrent la voie à une participation de plus en plus grande des employés à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

PERSPECTIVES POUR 1991

John LeBoutillier

La phase d'expansion économique qui a suivi la très sévère récession de 1982 s'est terminée au second trimestre de l'an dernier. La récession actuelle touche durement l'industrie manufacturière canadienne. L'appréciation continue du dollar canadien handicape sérieusement la compétitivité de l'industrie canadienne aux États-Unis de même qu'elle facilite la pénétration des manufacturiers américains au Canada.

De plus, la guerre du Golfe et la possibilité d'une guerre commerciale viennent obscurcir les perspectives de 1991. Malgré ce contexte difficile, certains éléments apparaissent encourageants. Le niveau des stocks détenus par les principaux consommateurs d'acier au Canada n'est pas anormalement élevé. Le recul marqué des taux d'intérêt au cours des derniers mois est un autre signe prometteur. La reprise économique pourrait donc se manifester, mais de façon très lente dès la seconde moitié de 1991. Le repli tant attendu du dollar canadien aurait pour effet de stimuler les exportations et la baisse des taux d'intérêt pourrait se traduire par une hausse des dépenses de consommation.

Ce sont les secteurs des tôles, des barres de qualité spéciale et du fil machine et de ses produits dérivés qui seraient les premiers à ressentir les effets de la reprise économique, reprise qui sera liée au secteur de l'automobile. Du côté des produits sidérurgiques servant à l'industrie de la construction non résidentielle, les premiers signes de reprise ne devraient se manifester qu'en 1992.

En dépit d'une possible relance au cours du second semestre, la direction s'attend à des résultats nettement décevants pour l'année 1991 en raison de la conjoncture particulièrement difficile des six premiers mois qui entraînera une réduction importante des livraisons et la dégradation généralisée des prix de vente.

Des actions concrètes de réduction des stocks et de diminution des coûts sont prises de façon à augmenter les fonds autogénérés et à assurer le financement du plan d'investissement de l'entreprise.

Le Conseil d'administration et la direction tiennent à remercier sincèrement tous les employés pour leurs efforts constants, ainsi que les clients et les fournisseurs pour leur appui soutenu tout au long de l'année.

Le président du Conseil
d'administration,

Pierre Laurin

Le président et chef
de la direction,

John LeBoutillier

Montréal, le 26 février 1991

BILAN DE L'ANNÉE

Malgré une situation économique difficile et un bénéfice net de beaucoup inférieur à celui de 1989, Sidbec-Dosco a continué d'investir dans l'avenir au niveau de l'augmentation de la valeur ajoutée de ses produits, de la gestion totale de la qualité, de la protection de l'environnement, de la formation de la main-d'oeuvre et de la recherche.

IMMOBILISATIONS

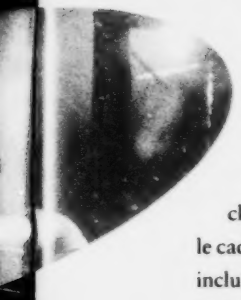

En 1990, l'entreprise a investi près de 36 000 000 $ dans de nouveaux équipements. Le projet de modernisation du laminoir à fil machine et barres sera achevé au cours du premier trimestre de 1991. Une partie des équipements, à savoir le système de convoyeur à crochets ainsi que les stations d'inspection et de cerclage des couronnes, a déjà été mise en service au mois de décembre. Au mois de juin, le Conseil d'administration a approuvé l'installation d'un deuxième laminoir à froid du type Sendzimir d'une capacité de 250 000 t/an. Le projet, qui fait l'objet d'un contrat clés en main, devrait être terminé au cours du deuxième trimestre de 1992. Il s'inscrit dans le cadre du plan stratégique qui prévoit l'augmentation de capacité du secteur des tôles et qui inclut également la modernisation de la salle de décapage, un projet qui devrait être amorcé en 1991. L'installation d'un deuxième four-poche à l'aciérie de Contrecoeur a également été approuvée. Ce projet qui permettra de réduire les émissions de poussière de l'aciérie de façon significative sera achevé au cours du troisième trimestre de 1991. L'aciérie de Montréal a été équipée d'un pont roulant de 100 tonnes, ce qui a permis d'augmenter le poids des coulées et par voie de conséquence la productivité et le rendement métallique obtenus à cette usine.

QUALITÉ

La poursuite du programme d'entreprise de gestion totale de la qualité a amené des améliorations sensibles au cours de l'année 1990. Le taux de fréquence des plaintes de service a diminué de 7,6 % par rapport à 1989 pour l'ensemble des usines. Une meilleure qualité de surface des billettes produites à l'aciérie de Contrecoeur a également été enregistrée, surtout pour les nuances destinées à la fabrication du fil machine et des barres de qualité spéciale.

Les efforts conjoints des services de Métallurgie et de Production ont été axés sur l'amélioration de la qualité des produits de la gamme existante ainsi que sur le développement de plusieurs nouveaux produits. Plusieurs plans d'action visant à améliorer la performance de livraison ont été implantés avec succès par les services de Production et de Marketing et Ventes.

Le programme d'assurance de la qualité fondé sur la norme ACNOR Z299-85 démarré en 1986 a également fait l'objet d'efforts particuliers. Les réalisations les plus notoires ont consisté à mettre à jour les manuels de procédés de fabrication et à faire un suivi systématique de l'implantation des correctifs apportés à la suite de l'analyse des plaintes des clients.

Le comité d'évaluation des fournisseurs, dont le rôle est d'assurer la qualité des fournitures achetées et la fiabilité de leur approvisionnement, a encore été très actif. Plusieurs fournisseurs importants de l'aciérie de Contrecoeur ont fait l'objet d'un audit externe au cours de l'année.

La formation et l'implication du personnel font partie intégrante du programme de gestion totale de la qualité. Ainsi, une quinzaine de programmes de formation ont été mis en place dans ce contexte.

ENVIRONNEMENT

En 1990, l'entreprise a poursuivi activement les démarches amorcées au cours des années antérieures pour réduire l'impact que peuvent avoir les activités industrielles de ses usines sur l'environnement.

Le plan global d'assainissement des eaux du complexe de Contrecoeur proposé par Sidbec-Dosco a été accepté par le ministère de l'Environnement du Québec au mois d'octobre 1990. Les travaux prévus dans le cadre de ce programme entraîneront des investissements d'environ 14 millions de dollars sur une période de cinq ans. Ces investissements qui toucheront tous les centres de production du complexe permettront de réduire la consommation d'eau du complexe de Contrecoeur, de diminuer, par des correctifs à la source, la présence dans les eaux de produits et de substances utilisés dans les opérations de production, de prévenir les risques d'accidents environnementaux associés à la présence dans l'usine de produits contrôlés, d'améliorer la qualité des eaux usées par l'implantation de procédés d'assainissement efficaces et d'optimiser l'exploitation des systèmes par la mise en place de mesures continues de contrôle et de surveillance.

Le projet d'amélioration du système d'assainissement des eaux usées du laminoir à fil machine et barres, démarré au cours de l'automne au coût de 900 000 $, constitue la première réalisation concrète d'envergure dans le cadre de ce programme.

Le programme d'assainissement de l'air pour l'ensemble du complexe de Contrecoeur a également connu des développements importants. Grâce aux installations d'échantillonnage mises en place, l'entreprise a pu commencer à caractériser ses émissions de poussières, ce qui lui permettra de définir tous les correctifs à apporter et faire le suivi de leurs performances. La station d'aluminothermie centrale de l'aciérie, grande génératrice de poussières, sera remplacée par un four-poche relié à un système de captage des poussières qui devrait entrer en service en 1991. Le coût de ce projet est estimé à environ 8 000 000 $.

L'entreprise a également participé à la création du Centre de recherche en environnement UQAM/Sorel-Tracy Inc. dont la vocation est de trouver des solutions à l'élimination des résidus industriels générés par l'exploitation des usines de la région.

On ne saurait faire un bilan environnemental complet de l'entreprise sans parler de sa grande contribution à l'effort de recyclage. Il faut rappeler qu'au cours des trois dernières années, Sidbec-Dosco a consommé en moyenne près de 750 000 tonnes de ferrailles par an. Une proportion non négligeable de ces ferrailles provient du recyclage d'automobiles que Sidbec-Feruni traite au rythme de 125 000 à 150 000 unités par an. Le recyclage d'une automobile produit environ 75 % d'acier et autres métaux récupérables et 25 % de résidus sous forme de mousses et de plastiques ne pouvant être actuellement réutilisés. L'Association des déchiqueteurs d'automobiles du Québec, dont Sidbec-Dosco fait partie, discute actuellement avec les autorités gouvernementales des moyens les plus appropriés d'éliminer ces résidus sans compromettre la viabilité économique globale de cette activité indispensable de recyclage.

Avec

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

En 1990, quelque 1 800 000 $ ont été investis pour améliorer les conditions de travail des employés ou assurer leur santé et leur sécurité. Ces montants excluent l'investissement dans le nouveau four-poche, un projet déjà mentionné sous la rubrique environnement et qui devrait réduire considérablement la présence de poussières à l'aciérie de Contrecoeur. Des investissements importants ont également été réalisés dans les cantines et vestiaires du complexe de Contrecoeur. Il faut enfin signaler que la dimension sécurité et conditions de travail fait partie intégrante de tous les projets d'envergure, qu'il s'agisse de travaux neufs ou de programmes de modernisation.

Dans le but d'assurer la protection des personnes et des biens sur la propriété de Sidbec-Dosco, la préparation d'un plan de mesures d'urgence a été amorcée. Le plan sera opérationnel en 1991.

Les programmes de sensibilisation et de formation dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail ont été poursuivis. En dépit des efforts déployés, les objectifs d'amélioration que la direction s'était fixés n'ont pas été atteints. En effet, le taux de fréquence des accidents, la mesure la plus communément utilisée pour évaluer la performance en matière de sécurité, n'a baissé que de 2,5 % par rapport à 1989.

MATIÈRES PREMIÈRES ET ÉNERGIE

Les achats totaux de matières premières – minerai et ferrailles – ont été très légèrement inférieurs en volume à ceux réalisés au cours de l'année 1989. Le prix du marché mondial des boulettes d'oxyde de fer a fait l'objet d'une augmentation de 9 %. Ce prix étant exprimé en dollars américains, les variations du taux de change ont sensiblement réduit l'impact de l'augmentation nette pour Sidbec-Dosco. En outre, le coût du transport maritime du minerai a augmenté d'environ 12 %. En revanche, le prix des ferrailles qui avait atteint un niveau particulièrement élevé en 1989 et qui est très sensible aux variations du niveau d'activité de la sidérurgie a baissé d'environ 10 %. Les prix des ferro-alliages qui avaient connu des augmentations records au cours des deux années précédentes ont également fait l'objet de réductions sensibles.

En cours d'année, Sidbec-Dosco a renouvelé le contrat d'approvisionnement en boulettes d'oxyde qu'elle avait avec La Compagnie Minière Québec Cartier. Le nouveau contrat, d'une durée de cinq ans, garantit à l'entreprise la sécurité d'approvisionnement pour une proportion substantielle de ses besoins en boulettes à des prix alignés sur ceux du marché mondial.

En 1990, la facture énergétique s'est élevée à 83 000 000 $, en progression de 5 % par rapport à l'année précédente. L'entreprise, qui est une grande consommatrice de gaz naturel en raison de l'utilisation du procédé de réduction directe, a continué de bénéficier de la déréglementation des prix du gaz naturel.

Achats de matières premières
(en millions de tonnes courtes)

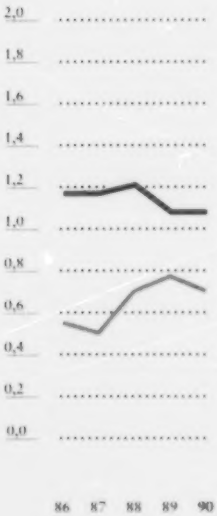

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs moyens de l'entreprise ont été de 3 270 en 1990. Cette légère réduction par rapport à 1989 reflète la baisse d'activité qu'ont connue plusieurs laminoirs et unités de parachèvement.

L'accent a été mis cette année sur la formation du personnel. On évalue à près de deux millions de dollars les montants qui ont été consentis à cette activité. Les programmes les plus importants concernaient les contremaîtres de l'aciérie de Contrecoeur et les employés du laminoir à fil machine et barres. Dans ce dernier cas, une vingtaine de personnes ont effectué au cours de l'automne un stage de formation sur l'un des trains à fil machine les plus modernes aux États-Unis. Cette formation les a familiarisés avec le nouveau type d'équipement qui sera mis à leur disposition après la modernisation du laminoir de Contrecoeur.

Divers programmes visant à améliorer le bien-être général des employés ont été instaurés en cours d'année. On notera, entre autres, une campagne contre le tabagisme et un programme d'aide aux employés voulant cesser de fumer auquel quarante-sept personnes ont adhéré. En 1990, le Club des vingt-cinq ans qui regroupe les employés ayant accumulé vingt-cinq années de service a accueilli quatre-vingt-neuf nouveaux membres.

Les négociations syndicales-patronales pour le renouvellement de la convention collective arrivant à échéance le 31 janvier 1991 ont débuté au mois de novembre 1990 et se sont poursuivies jusqu'au 6 février 1991. Les résultats de ces négociations ont alors été présentés à l'ensemble des employés syndiqués qui les ont approuvés dans une très large majorité – 85 % pour l'ensemble des usines. Ce règlement sans conflit reflète la compréhension mutuelle et la collaboration des parties face à une conjoncture particulièrement difficile. Il ouvre la voie à une participation de plus en plus grande des employés à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

RECHERCHE

De par sa taille et ses ressources financières limitées, Sidbec-Dosco ne saurait maintenir son propre service de recherche. Aussi l'entreprise participe-t-elle, avec d'autres sociétés sidérurgiques ou associations professionnelles, au financement d'organismes de recherche dont les activités sont centrées sur l'amélioration de technologies qu'elle utilise déjà ou le développement de nouvelles technologies dont elle pourrait bénéficier à moyen terme.

En 1990, Sidbec-Dosco a ainsi participé au financement des organismes suivants: chaire de recherche sur les réfractaires avancés de l'École Polytechnique de l'Université de Montréal, chaire de recherche sur la coulée continue des billettes de l'Université de Colombie-Britannique, chaire de recherche sur les procédés de transformation des produits d'acier de l'Université McGill, consortium Formtech qui pilote un projet de recherche sur l'amélioration des techniques de mise en forme des tôles et consortium Bessemer Inc. mis sur pied pour développer un procédé de coulée continue de tôles minces.

SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION

En dépit d'une réduction de près de 9 % des volumes traités, les résultats de Tubes Delta, société en commandite, ont fait l'objet d'un revirement notoire attribuable en grande partie à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Le gain réalisé sur une transaction immobilière a également contribué à l'amélioration des résultats.

La construction de la ligne de galvanisation de Sorevco, la société en commandite dont Sidbec-Dosco et Dofasco sont les commanditaires, est pratiquement terminée. Le projet se déroule conformément à l'échéancier et au budget établis initialement. La mise en service devrait se faire au mois d'avril 1991.

Le 1er novembre 1990, Sidbec-Dosco a pris une participation de 50 % dans Walker Wire & Steel Corp., une compagnie spécialisée dans la production de barres et de fils d'acier étirés à froid à partir de trois usines dont la plus importante est située à Ferndale au Michigan. L'entente prévoit également la possibilité pour Sidbec-Dosco d'augmenter sa participation au cours des années. La direction est convaincue que cette première acquisition aux États-Unis facilitera la commercialisation de produits de Sidbec-Dosco dans le marché américain et tout particulièrement des nouveaux produits qui deviendront disponibles une fois la modernisation du laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur complétée en 1991.

MARCHÉS

La performance de l'économie canadienne s'est nettement détériorée au cours de l'année 1990. La croissance du PIB, qui avait été de 3 % en 1989, est tombée à moins de 1 % pour l'année. Au deuxième trimestre, le PIB a enregistré sa première baisse depuis 1986 et il a continué à chuter depuis. Après sept années d'expansion, le Canada est donc entré en récession.

Si le marasme s'est installé dans la plupart des branches d'activité de l'économie, il ne fait aucun doute que le secteur manufacturier en général et la sidérurgie en particulier ont été plus particulièrement touchés et doublement pénalisés par la politique monétaire très stricte du gouvernement fédéral. En effet, les taux d'intérêt, qui ont excédé ceux prévalant aux États-Unis de 4 à 5 %, ont fortement handicapé les manufacturiers canadiens. En plus de leur imposer des charges financières plus élevées, cette augmentation du coût du capital les a forcés à surseoir dans bien des cas à des investissements essentiels à leur survie dans un marché dont la dimension est devenue continentale. Quant à l'effet induit sur les taux de change, il est certain que la valeur artificiellement élevée du dollar canadien a non seulement réduit la rentabilité des ventes d'exportation vers les États-Unis et les marchés d'outre-mer, mais a encouragé en outre les producteurs étrangers, et tout particulièrement les producteurs américains, à prendre une place de plus en plus importante dans le marché canadien.

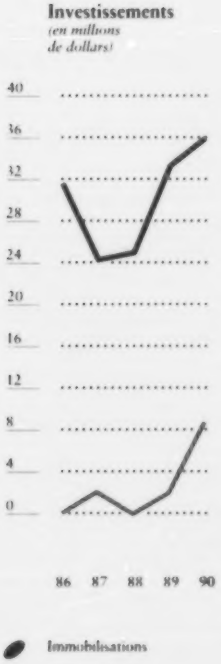

Cette conjoncture économique particulièrement défavorable a touché l'ensemble des marchés sidérurgiques, aussi bien ceux qui dépendent des dépenses d'investissement que ceux qui sont liés aux dépenses de consommation. Globalement, la consommation apparente de produits d'acier au Canada a chuté de plus de 9 % entre 1989 et 1990, les réductions les plus importantes ayant eu lieu au cours du second semestre. Il est intéressant de noter qu'au cours des neuf premiers mois de l'année, avant donc que les arrêts de travail qu'ont connus certains producteurs canadiens n'aient pu avoir d'impact, les importations en provenance des États-Unis avaient progressé de 23 % par rapport à la même période de 1989 et que la part de marché que détiennent les producteurs américains dans la consommation apparente canadienne frisait les 12 %, alors qu'elle n'était encore que de 7,3 % en 1988 et de 8,6 % en 1989.

Malgré cet environnement défavorable, les livraisons totales de produits finis et de demi-produits de Sidbec-Dosco n'ont diminué que de 1,1 % par rapport à 1989 grâce avant tout à la forte hausse des exportations sur les marchés outre-mer et, dans une mesure bien moindre, à une réduction temporaire de la capacité de production canadienne lors des grèves qu'a connues l'industrie au deuxième semestre.

L'impact sur le chiffre d'affaires a bien sûr été plus important puisque les exportations outre-mer impliquent en général des demi-produits ou des produits à faible valeur ajoutée pour lesquels les prix de vente et marges bénéficiaires sont réduits. Par ailleurs, le jeu d'une concurrence très forte a exercé une pression à la baisse sur les prix de vente de bon nombre de produits dans les marchés traditionnels. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a baissé globalement de 7,3 %.

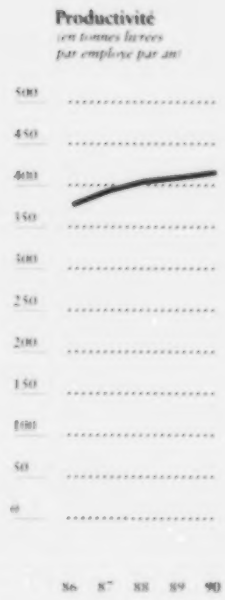

Les livraisons du secteur des tôles ont régressé d'environ 5 % par rapport à leur niveau de 1989. La réduction a été tout particulièrement marquée pour les livraisons intérieures de tôles laminées à chaud puisque, outre la réduction de consommation, la compagnie a dû faire face à une augmentation de 50 % des importations. Un effort important de commercialisation sur les marchés outre-mer a toutefois permis de maintenir les installations à un niveau acceptable d'utilisation.

Le marché des tubes qui avait déjà connu de très fortes pressions concurrentielles en 1989 a été particulièrement touché par la conjoncture. Outre la réduction marquée de la demande, l'industrie canadienne a dû faire face à une hausse marquée des importations résultant en bonne mesure de l'acquisition de distributeurs canadiens par des intérêts américains. Dans ce contexte, les livraisons de Sidbec-Dosco ont chuté de façon sensible.

Le secteur des produits longs n'a pas été à l'abri du ralentissement économique et a été touché par les réductions d'activité qu'ont connues les secteurs de l'automobile et de la construction non résidentielle. La poursuite de programmes de développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés conjuguée aux difficultés de production qu'ont connues certains producteurs concurrents ont toutefois permis de limiter l'impact d'une conjoncture défavorable. Globalement, les livraisons du secteur ont diminué d'environ 7 %.

Les livraisons de produits tréfilés ont diminué d'environ 6 % par rapport à 1989. Ce secteur d'affaires, qui est plus dépendant du marché américain que ceux évoqués plus tôt, a été fortement pénalisé par l'appréciation du dollar canadien. On doit également noter de très fortes concentrations d'intérêts dans certains secteurs de consommation de produits tréfilés au Canada. C'est par exemple le cas de celui des manufacturiers de matelas.

EXPLOITATION

Si le niveau total des livraisons a relativement peu changé par rapport à 1989, on rappellera qu'il incluait une proportion plus élevée de demi-produits. Il s'ensuit que les aciéries et les laminoirs à produits plats ont connu des niveaux d'activité comparables à ceux de 1989 et relativement proches de leur capacité de production. En revanche, les niveaux d'utilisation des laminoirs à produits longs, des tréfileries et de la tuberie ont diminué par rapport à 1989. La production d'acier primaire s'est élevée à 1 485 000 t, soit 20 000 t de moins qu'au cours de l'année précédente.

Au cours de l'année, différents problèmes de nature opérationnelle ont handicapé la performance du complexe de Contrecoeur. Le laminoir à chaud a été immobilisé pour une période de douze jours au mois d'août par suite d'une panne électrique du moteur de 7 000 HP qui entraîne la cage duo. Quant à l'usine de réduction, sa productivité a été inférieure à la normale tout au long du second semestre en raison de difficultés à stabiliser le procédé.

Tout au long de l'année, des efforts particuliers ont été consacrés à la réduction des coûts de production, à l'amélioration de la fiabilité du service et de la qualité du produit et au développement de nouveaux produits.

Production et livraisons
(en millions de tonnes courtes)

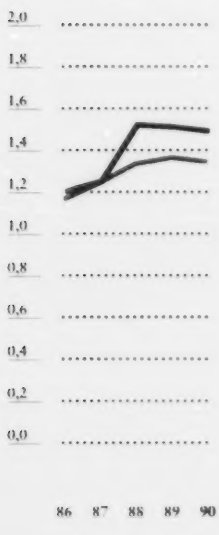

REVUE FINANCIÈRE

Les ventes de l'année 1990 s'élèvent à 604 058 000 $ comparativement à 651 959 000 $ en 1989, soit une diminution de 7,3 %.

Les livraisons de produits finis et de demi-produits ont diminué de 1,1 % par rapport à l'année précédente. En outre, le mix de produits était nettement moins attrayant puisqu'il incluait une plus grande proportion de livraisons vers des destinations outre-mer.

L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 799 000 $ comparativement à 36 947 000 $ en 1989. Cette diminution dramatique du bénéfice s'explique par l'augmentation des coûts de certains facteurs de production – main-d'oeuvre, énergie et minerai – combinée à une érosion continuelle des prix de vente et à la détérioration du mix de produits vendus déjà évoquée plus tôt.

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 35 792 000 $ pour l'exercice. De ce montant, quelque 13 600 000 $ ont été investis dans la poursuite du projet de modernisation du laminoir à fil machine et barres de Contrecoeur et 3 500 000 $ dans le démarrage du projet d'installation d'un deuxième laminoir à froid.

Les investissements dans des sociétés en participation, qui comprennent cette année un placement dans Sorevco, société en commandite, et le coût d'acquisition d'une participation de 50 % dans Walker Wire & Steel Corp., s'élèvent à 8 775 000 $. Les résultats de cette dernière compagnie sont inclus dans l'état des résultats et sont consolidés intégralement depuis le 1er novembre 1990, date d'acquisition.

La détérioration des résultats, le niveau élevé d'investissements et de placements, l'augmentation significative des stocks ainsi que la prise en charge de certaines dettes de Walker Wire & Steel Corp. lors de son acquisition ont eu un impact défavorable sur l'évolution de la situation financière consolidée, menant à une augmentation importante du découvert et des emprunts bancaires dont le solde est passé de 19 730 000 $, à la fin de 1989, à 53 489 000 $, à la fin de 1990. En dépit de cette détérioration, le ratio d'endettement total de l'entreprise, qui se situait à 0,49:1 au 31 décembre 1990, se compare encore avantageusement à celui de bon nombre d'entreprises concurrentes.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil d'administration de Sidbec-Dosco Inc. a délégué la préparation des états financiers à ses dirigeants.

Après vérification par une firme de comptables agréés, les états ont été soumis au Conseil qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification qu'il avait dûment constitué et mandaté.

De l'avis des soussignés, les états financiers ont été préparés consciencieusement en appliquant de façon constante et prudente les principes comptables généralement reconnus, notamment ceux énoncés aux notes qui accompagnent les états, et en utilisant toutes les informations disponibles au moment de la dernière révision.

Le vice-président, Finances
et Administration, et trésorier,

Paul E. Landry

Le président
et chef de la direction,

John LeBoutillier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire de
Sidbec-Dosco Inc.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Sidbec-Dosco Inc. au 31 décembre 1990, et les états consolidés des résultats et bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1990, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Raymond, Chabot, Martin, Paré
Comptables agréés

Montréal
Le 25 janvier 1991

RÉSULTATS ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)	1990	1989
Ventes nettes	604 058 $	651 959 $
Dépenses		
Coût des marchandises vendues, excluant l'amortissement y afférent	539 864	550 513
Frais de vente et d'administration	18 161	17 412
Intérêts sur le passif à long terme (notes 7 et 8)	9 704	10 403
Autres intérêts	5 178	5 605
Amortissement des immobilisations	30 694	28 194
	603 601	612 127
	457	39 832
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) d'une société en commandite	342	(85)
Bénéfice avant le régime de participation aux bénéfices	799	39 747
Régime de participation aux bénéfices (note 6)	–	2 800
Bénéfice net	799	36 947
Bénéfices non répartis au début	79 588	42 641
Bénéfices non répartis à la fin	80 387 $	79 588 $

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

De l'exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars)	1990	1989
Exploitation		
Bénéfice net	799 $	36 947 $
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	30 694	28 194
Perte sur la cession d'immobilisations	40	353
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette d'une société en commandite	(342)	85
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(4 140)	(595)
	27 051	64 984
Financement		
Versements sur la dette à long terme	(1 896)	(1 757)
Emprunts à la compagnie mère	(9 250)	(9 877)
Variation du poste Autre passif	(43)	(165)
	(11 189)	(11 799)
Investissement		
Trésorerie utilisée pour l'acquisition d'une filiale (note 1)	(10 037)	–
Placement dans les sociétés en commandite	(4 001)	(2 179)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(35 792)	(32 898)
Variation du poste Autre actif	209	744
	(49 621)	(34 333)
Augmentation (diminution) du découvert et emprunts bancaires	33 759	(18 852)
Découvert et emprunts bancaires au début	19 730	38 582
Découvert et emprunts bancaires à la fin	53 489 $	19 730 $

BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre

ACTIF

(en milliers de dollars)	1990	1989
Actif à court terme		
Comptes clients (note 5)	65 070 $	66 225 $
Stocks (notes 2 et 5)	197 472	177 478
Frais payés d'avance	813	298
	263 355	244 001
Placements dans les sociétés en commandite (note 3)	8 603	4 260
Immobilisations (notes 4, 5 et 7)	284 309	267 218
Autre actif	2 515	1 790
	558 782 $	517 269 $

Au nom du Conseil d'administration,

Montréal, le 12 février 1991

PASSIF

(en milliers de dollars)	1990	1989
Passif à court terme		
Découvert et emprunts bancaires (note 5)	53 489 $	19 730 $
Comptes fournisseurs et frais courus	89 100	78 444
Régime de participation aux bénéfices (note 6)	–	2 800
Versements sur le passif à long terme (notes 7 et 8)	18 429	11 043
	161 018	112 017
Dette à long terme (note 7)	35 030	28 775
Emprunts à la compagnie mère (note 8)	47 000	61 500
Autre passif	2 259	2 302
Participation minoritaire	1	–

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Capital-actions (note 9)	233 087	233 087
Bénéfices non répartis (note 10)	80 387	79 588
	313 474	312 675
	558 782 $	517 269 $

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre 1990

STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La compagnie est constituée selon la Loi sur les sociétés par actions. Elle exploite des complexes sidérurgiques.

CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation :
Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de toutes ses filiales.

Stocks :
Les produits en cours et les produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.
Les matières premières sont évaluées au moindre du coût, du coût de remplacement et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.
Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Placements dans les sociétés en commandite :
Les placements dans les sociétés en commandite sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Immobilisations :
Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Aménagement des terrains	4 %
Bâtiments	2½ % à 10 %
Matériel et outillage	5 % à 20 %
Matériel roulant	4 % à 25 %
Mobilier et agencements	7 % à 20 %
Autres	5 % à 8 %

Régimes de retraite :

Les coûts des régimes de retraite sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. La charge de retraite, établie sur la base des hypothèses émises par la direction, est imputée aux opérations annuellement et comprend les éléments suivants :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus au cours de l'exercice, calculé au prorata des années de service ; et
- l'amortissement, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, selon la méthode de l'annuité, a) des redressements découlant de modifications aux régimes et aux hypothèses, b) des gains ou pertes actuariels et c) du déficit des régimes déterminés au moment de l'adoption des recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

L'écart cumulatif entre les montants inscrits à titre de charge de retraite et les cotisations versées à la caisse de retraite est reflété au bilan au poste Autre actif.

Conversion des devises étrangères :

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif ainsi que les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

De plus, les éléments d'actif et de passif d'une entreprise étrangère autonome sont convertis en dollars canadiens, au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice.

3 – ACQUISITION D'UNE FILIALE

Le 1er novembre 1990, la compagnie a acquis 50 % des actions votantes, participantes à 100 % dans les résultats de la compagnie Walker Wire & Steel Corp., entreprise spécialisée dans la production de barres et de fils d'acier étirés à froid. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple.

Les résultats d'exploitation de cette compagnie sont inclus dans l'état des résultats consolidés depuis la date d'acquisition.

Les éléments d'actif net acquis sont les suivants :

(en milliers de dollars)	
Actif total	28 203 $
Passif total	23 428
	4 775
Participation minoritaire	1
	4 774
Utilisation de la trésorerie	
Découvert et emprunts bancaires	5 263
Coût d'acquisition	4 774
	10 037 $

2 - STOCKS

(en milliers de dollars)	1990	1989
Produits en cours et produits finis	125 953 $	111 262 $
Matières premières et fournitures	71 519	66 216
	197 472 $	177 478 $

3 - PLACEMENTS DANS LES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

La compagnie a une participation de 50 % dans Sorevco, société en commandite, qui a pour but d'exploiter une entreprise de galvanisation, qui entrera en exploitation en 1991. L'autre sociétaire est Dofasco Inc. De plus, la compagnie a une participation de 40 % dans Tubes Delta, société en commandite, qui a pour but d'exploiter une entreprise de laminage à forfait. L'autre sociétaire est Acier Nova Ltée.

4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	1990			1989
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti	Coût non amorti
Terrains	7 515 $	- $	7 515 $	6 252 $
Aménagement des terrains	9 859	6 553	3 306	3 379
Bâtiments	111 008	72 343	38 665	35 463
Matériel et outillage	412 977	255 986	156 991	157 594
Matériel roulant	7 872	4 311	3 561	1 827
Mobilier et agencements	13 057	8 234	4 823	5 198
Autres	11 415	9 367	2 048	2 174
Constructions en cours	38 487	-	38 487	23 734
	612 190	356 794	255 396	235 621
Matériel et outillage loués en vertu de contrats de location-acquisition	38 626	9 713	28 913	31 597
	650 816 $	366 507 $	284 309 $	267 218 $

5 - DÉCOUVERT ET EMPRUNTS BANCAIRES

Les comptes clients, les stocks ainsi que des immobilisations dont la valeur comptable nette s'élève à 11 824 000 $ sont affectés à la garantie du découvert et des emprunts bancaires.

6 - RÉGIME DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Un régime de participation aux bénéfices a été mis en place pour la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1990. Au cours d'une année civile, si le bénéfice de Sidbec-Dosco Inc. établi selon les dispositions du régime est de 12 500 000 $, un montant forfaitaire pouvant atteindre 500 $ est versé à tout employé qui aura travaillé le nombre d'heures prescrites. Si le bénéfice s'élève à plus de 12 500 000 $, le montant de la prime de participation aux bénéfices est augmenté d'un autre montant forfaitaire calculé comme suit : le montant du bénéfice excédant 12 500 000 $ est multiplié par 0,06; le résultat obtenu est divisé par la masse salariale payée au cours de l'année et multiplié par le salaire gagné par chaque employé au cours de cette même année.

7 - DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)	1990	1989
Dû aux anciens propriétaires de Walker Wire & Steel Company, représentant 232 000 $ et 696 000 $, remboursable par versements trimestriels, escomptés au taux de 10 %, échéant en 1992 et 1993 respectivement.	803 $	– $
Emprunt à long terme, au taux d'intérêt de 9,56 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 1993, garanti par une charge spécifique de 1er rang sur des actifs dont la valeur comptable nette s'élève à 26 267 000 $.	3 872	–
Effet à payer, au taux d'intérêt de 9 %, remboursable par versements annuels jusqu'en 1994, subordonné à l'emprunt à long terme.	5 220	–
Obligations relatives aux biens loués en vertu de contrats de location-acquisition, remboursables par versements mensuels, échéant en l'an 2000 et garanties par une charge spécifique de premier rang de 15 000 000 $ sur l'usine de Longueuil et de 4 000 000 $ sur le four poussant du laminoir à chaud de Contrecoeur ainsi que divers contrats de location-acquisition de Walker Wire & Steel Corp.	29 064	30 568
	38 959	30 568
Versements exigibles à court terme	3 929	1 793
	35 030 $	28 775 $

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	Obligations relatives aux biens loués	Autres emprunts à long terme
1991	4 526 $	1 886 $
1992	4 526	4 251
1993	4 481	2 192
1994	4 419	1 566
1995	4 397	–
1996 à 2000	19 726	–
Total des loyers minimaux futurs	42 075	9 895
Intérêts, au taux implicite moyen de 8,75 %, et taxes inclus dans les loyers minimaux futurs	13 011	–
	29 064 $	9 895 $

La dépense d'intérêt est de 2 769 000 $ (2 733 000 $ en 1989).

8 – EMPRUNTS À LA COMPAGNIE MÈRE

(en milliers de dollars)	1990	1989
Emprunts comprenant les tranches suivantes :		
9¼ %, échéant le 15 décembre 1990	– $	7 250 $
8¾ %, échéant le 15 juin 1991	7 250	7 500
9 %, échéant le 1er septembre 1991	7 250	7 500
10¼ %, échéant le 15 mai 1995	22 000	22 000
10¾ %, échéant le 16 février 1996	25 000	26 500
	61 500	70 750
Versements exigibles à court terme	14 500	9 250
	47 000 $	61 500 $

Les versements sur les emprunts à la compagnie mère au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
1991	14 500 $
1992	9 000
1993	9 000
1994	9 000
1995	10 000

La dépense d'intérêt est de 6 935 000 $ (7 670 000 $ en 1989).

9 – CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Actions de catégorie A, série I, dont le nombre est limité à 246 514 053 actions, sans valeur nominale, non votantes, prioritaires et rachetables, au gré de la compagnie ou du détenteur, pour une somme n'excédant pas le montant du capital versé, et convertibles en actions de catégorie B

Actions de catégorie A, série II, dont le nombre est limité à 82 000 000 d'actions, sans valeur nominale, non votantes, prioritaires et rachetables, au gré de la compagnie ou du détenteur, pour une somme n'excédant pas le montant du capital versé, et convertibles en actions de catégorie B

Actions de catégorie B en nombre illimité, sans valeur nominale, votantes et participantes

(en milliers de dollars)	1990	1989
Émis et payé :		
246 514 053 actions de catégorie A, série I	150 527 $	150 527 $
81 559 630 actions de catégorie A, série II	81 560	81 560
2 960 089 actions de catégorie B	1 000	1 000
	233 087 $	233 087 $

10 - VIREMENT DU SURPLUS D'APPORT AU DÉFICIT

À la suite de résolutions des administrateurs, le déficit a été réduit de 95 987 000 $ en 1988 par le virement du surplus d'apport.

11 - IMPÔTS SUR LE REVENU

La compagnie est exonérée de l'impôt sur le revenu au fédéral et au Québec. Cependant, la compagnie est assujettie à l'impôt sur le revenu en Ontario.
L'écart entre l'amortissement comptable et l'allocation du coût en capital s'élève à 350 000 000 $ (358 000 000 $ en 1989) pour lequel la compagnie n'a pas comptabilisé les impôts sur le revenu reportés débiteurs.
Au cours de l'exercice, la compagnie a récupéré ses impôts sur le revenu reportés pour un montant de 47 000 $ (1 441 000 $ en 1989) vu la matérialisation de l'avantage fiscal découlant d'écarts temporaires non comptabilisés antérieurement.

12 - RÉGIMES DE RETRAITE

Une évaluation actuarielle a été effectuée afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite constituées. Au 31 décembre 1990, les régimes de retraite affichaient un déficit établi comme suit :

(en milliers de dollars)	1990	1989
Actif des caisses de retraite	119 214 $	107 938 $
Valeur actualisée des prestations de retraite constituées	(146 244)	(139 848)
Déficit	27 030 $	31 910 $

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990, la charge de retraite s'élève à 7 052 300 $ (7 181 900 $ en 1989).

13 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

En plus des transactions divulguées séparément dans les états financiers, la compagnie a conclu les opérations suivantes :

(en milliers de dollars)	1990	1989
Achats de produits d'une société en commandite	658 $	950 $

De plus, au 31 décembre 1990, les comptes fournisseurs et les frais courus comprennent une somme de 65 742 $ (43 450 $ en 1989) payable à une société en commandite.

SOMMAIRE STATISTIQUE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(en milliers de dollars)	1990	1989	1988	1987	1986
État des résultats					
Ventes nettes	604 058 $	651 959 $	646 419 $	569 529 $	519 629 $
Coût des marchandises vendues (avant postes suivants)	539 864	550 513	530 787	492 979	445 441
Frais de vente et d'administration	18 161	17 412	15 579	14 384	13 681
Intérêts	14 882	16 008	25 891	27 118	29 220
Amortissement	30 694	28 194	28 202	26 355	24 749
Participation aux bénéfices	–	2 800	3 700	–	–
Bénéfice avant postes extraordinaires	799	36 947	42 641	8 906	6 538
Gains extraordinaires	–	–	–	–	–
Bénéfice net	799	36 947	42 641	8 906	6 538
Autres données financières					
Actif à court terme	263 355 $	244 001 $	244 527 $	220 547 $	– $
Passif à court terme	161 018	112 017	131 834	157 732	–
Immobilisations brutes	650 816	607 168	575 765	554 736	531 995
Immobilisations nettes	284 309	267 218	262 867	266 668	269 133
Autres actifs	11 118	6 050	4 700	4 752	–
Acquisitions d'immobilisations	35 792	33 179	24 916	24 188	31 542
Autres données					
(en milliers de tonnes courtes)					
Livraisons et production					
Livraisons de produits finis, brames et billettes	1 350 t	1 365 t	1 340 t	1 250 t	1 170 t
Production d'acier primaire	1 485 t	1 505 t	1 515 t	1 250 t	1 200 t
Nombre moyen d'employés	3 270	3 350	3 330	3 200	3 130

NOTES COMPLÉMENTAIRES

À la suite de la restructuration effectuée à la fin de 1987, laquelle visait à regrouper au sein de Sidbec-Dosco l'ensemble des activités manufacturières, certaines informations financières de l'exercice 1987 ne peuvent être comparées ni à celles de l'exercice 1988 ni à celles des exercices antérieurs à 1987. Aux fins de comparaison, ces informations financières ont donc été retraitées et complétées.

Par ailleurs, pour certains postes du bilan, aucune comparaison ne peut être effectuée entre Sidbec-Dosco et le secteur manufacturier. En conséquence, les données antérieures à 1987 ne sont pas présentées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Robert Després, O.C. ▲●
Président,
Placements DRM Inc.

Paul E. Dion ◆
Avocat

Michel Goulet ▲
Vice-président,
Ventes et Marketing,
Southam Prestige

Guy Laflamme ■
Président,
Les Industries de la
Rive Sud Ltée

Pierre Laurin ▲●
Vice-président du conseil,
Merrill Lynch Canada Inc.
Président du Conseil
d'administration,
Sidbec-Dosco Inc.

John LeBoutillier ▲●●
Président et chef de la
direction,
Sidbec-Dosco Inc.

Suzanne Leclair ■
Présidente,
Les Fourgons Transit Inc.

Marcel D. Legault ◆
Directeur général,
Legault, Mercier,
St-Germain, Pigeon
et Associés

Raymond R. Pinard ▲●
Consultant et
administrateur de sociétés

Michel Plessis-Bélair ▲●
Premier vice-président,
Finances et Administration,
Power Corporation du
Canada

Gilles Richard ◆
Président,
Richard & Cie Ltée

Armand Turpin ◆
Président-directeur général,
Verval Ltée

Michel Vennat ■
Vice-président du conseil
d'administration,
United Westburne Inc.

▲ Membre du comité exécutif et de planification
■ Membre du comité de vérification
● Membre du comité de la rémunération
◆ Membre du comité des régimes de retraite

DIRECTION

Pierre Laurin
Président du Conseil
d'administration

John LeBoutillier
Président et chef
de la direction

Pierre Lacroix
Vice-président, secrétaire
et conseiller juridique

Georges H. Laferrière
Vice-président,
Matières premières

Paul E. Landry
Vice-président, Finances et
Administration, et trésorier

J.P. Richard Leblanc
Vice-président, Production

Jacques Lefebvre
Vice-président, Ingénierie

J.-Pierre Picard
Vice-président,
Marketing et Ventes

Jean-Paul Schaack
Vice-président,
Planification

Serge Wagner
Vice-président,
Ressources humaines

Diane Chalifour
Secrétaire adjointe

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INSTALLATIONS

Complexe de Contrecoeur
Équipements :
- usine de réduction comprenant deux modules dont un en exploitation
- trois fours électriques a arc
- un four-poche
- deux machines de coulée continue à billettes
- une machine de coulée continue à brames
- un laminoir à chaud et un laminoir à froid
- un laminoir à fil machine et barres

Capacité :
- 1 300 000 tonnes de préréduit
- 1 300 000 tonnes d'acier primaire
- 950 000 tonnes de produits finis

Complexe de Montréal
Équipements :
- un four électrique à arc
- une machine de coulée continue à billettes
- un laminoir à fers marchands
- tréfilerie
- tuberie

Capacité :
- 225 000 tonnes d'acier primaire
- 250 000 tonnes de produits finis

Usine de Longueuil
Équipement :
- un laminoir à fers marchands

Capacité :
- 320 000 tonnes de produits finis

Usine d'Etobicoke
Équipements :
- tréfilerie
- clouterie

Capacité :
- 65 000 tonnes de produits finis

PRODUITS

Tôles et tubes :
- tôles laminées à chaud ou décapées
- tôles laminées à froid
- feuillard pour tubes
- tubes soudés en continu et tubes soudés par résistance électrique

Produits longs :
- barres : plats, ronds, carrés et barres de qualité spéciale
- profilés : profilés en U, cornières et autres
- barres d'armature
- fil machine

Produits tréfilés :
- fil : gros et fin, clair, galvanisé ou recuit, en acier doux et dur
- clous

Demi-produits :
- billettes
- brames

Autre :
- préréduit

FILIALES

Sidbec-Feruni Inc. (100 %)
Sidbec International Inc. (100 %)
Walker Wire & Steel Corp. (50 %)

SOCIÉTÉS EN COMMANDITE

Tubes Delta, société en commandite (40 %)
Sorevco, société en commandite (50 %)

SIÈGE SOCIAL

300, rue Léo-Pariseau
Montréal (Québec)

Imprimé au Canada

SIDBEC

RAPPORT ANNUEL

1990

S I D B E C

RAPPORT ANNUEL

1990

SIDBEC

MISSION

"... poursuivre l'exploitation d'un complexe sidérurgique, seule ou avec des partenaires, dans le but d'assurer, dans des conditions de rentabilité, la consolidation et l'expansion de ses opérations, de telle sorte que soit encouragé le développement d'entreprises industrielles consommatrices d'acier au Québec".

(Loi sur l'établissement par Sidbec d'un complexe sidérurgique, L.R.Q., c. E-14)

FILIALE EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

Sidbec-Dosco Inc. (100 %)

FILIALE EN PARTICIPATION

Sidbec possède 50,1 % du capital-actions de Normines Inc., une société minière en participation. Celle-ci a mis fin à ses opérations en décembre 1984 en fermant ses installations minières du lac Fire et du lac Jeannine et en louant son usine de bouletage de Port-Cartier à La Compagnie Minière Québec Cartier.

SIÈGE SOCIAL

300, rue Léo-Pariseau
Montréal (Québec)

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NATURE DU RAPPORT

Les données fournies dans le présent rapport traitent de Sidbec. Pour avoir une bonne compréhension de la situation des opérations manufacturières, il faut se référer au rapport annuel de Sidbec-Dosco Inc. que l'on trouvera en annexe.

RÉSULTATS FINANCIERS

Le bénéfice net consolidé de Sidbec pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990 s'élève à 303 000 $ comparativement à 37 318 000 $ l'année précédente.

La perte nette du secteur d'activités abandonnées pour l'exercice qui vient de se terminer est de 496 000 $ par rapport à un bénéfice net de 371 000 $ en 1989.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 18 septembre 1990, le ministère de l'Environnement du Québec attestait que les travaux exécutés étaient conformes aux exigences du ministère et considérait comme terminée la remise à l'état naturel de la ville de Gagnon et des secteurs miniers du lac Fire et du lac Jeannine.

En octobre 1984, Normines Inc. a loué à La Compagnie Minière Québec Cartier les installations de Port-Cartier aux termes d'un bail d'une durée de quinze ans. Pour les cinq premières années, soit du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1989, il s'agissait d'un bail ferme au loyer annuel de un dollar.

Au cours de cette période, le gouvernement a versé à Normines une subvention annuelle de 13 500 000 $, qui était remise à La Compagnie Minière Québec Cartier.

Pour les années subséquentes, soit du 1er janvier 1990 au 31 décembre 1999, La Compagnie Minière Québec Cartier verse annuellement à Normines un loyer proportionnel qui est fonction de ses revenus provenant de la vente de boulettes produites à l'usine de bouletage. Normines remet ce loyer au gouvernement qui, en contrepartie, verse à Normines, pour la remettre à La Compagnie Minière Québec Cartier, une somme annuelle égale à 17,5 % des paiements faits à Hydro-Québec pour l'électricité consommée aux installations de La Compagnie Minière Québec Cartier au Mont Wright et à Port-Cartier.

Il est à noter qu'au cours de cette seconde période, La Compagnie Minière Québec Cartier peut mettre fin au bail de l'usine de bouletage à sa seule discrétion en donnant un préavis de douze mois à Normines.

° **LOI SUR LA PROTECTION DES NON-FUMEURS**

Le seul lieu occupé par Sidbec est son siège social, situé au 300, rue Léo-Pariseau, à Montréal. Sidbec n'est ni propriétaire ni locataire de ce lieu. En raison de cette situation, les dispositions de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics ne s'appliquent pas au siège social de Sidbec. Néanmoins, Sidbec-Dosco Inc., la filiale de Sidbec, a adopté un programme d'aide visant à inciter les fumeurs à cesser de fumer.

Le président du Conseil d'administration,

Pierre Laurin

Le président et chef de la direction,

John LeBoutillier

Montréal, le 26 février 1991

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SIDBEC

Robert Després, O.C.
Président,
Placements DRM Inc.

Paul E. Dion
Avocat

Michel Goulet
Vice-président,
Ventes et Marketing,
Southam Prestige

Guy Laflamme
Président,
Les Industries de la Rive Sud Ltée

Pierre Laurin
Vice-président du conseil,
Merrill Lynch Canada Inc.
Président du Conseil d'administration,
Sidbec

John LeBoutillier
Président et chef de la direction,
Sidbec

Suzanne Leclair
Présidente,
Les Fourgons Transit Inc.

Marcel D. Legault
Directeur général,
Legault, Mercier, St-Germain,
Pigeon et Associés

Raymond R. Pinard
Consultant et
administrateur de sociétés

Michel Plessis-Bélair
Premier vice-président,
Finances et Administration,
Power Corporation du Canada

Gilles Richard
Président,
Richard & Cie Ltée

Armand Turpin
Président-directeur général,
Verval Ltée

Michel Vennat
Vice-président du conseil
d'administration,
United Westburne Inc.

DIRECTION DE SIDBEC

Pierre Laurin
Président du Conseil
d'administration

John LeBoutillier
Président et chef de la
direction

Pierre Lacroix
Vice-président, secrétaire
et conseiller juridique

Paul E. Landry
Vice-président, Finances et
Administration, et
trésorier

Diane Chalifour
Secrétaire adjointe

S I D B E C

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 1990

SIDBEC

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 1990

S O M M A I R E

Rapport des vérificateurs	1
Résultats consolidés	2
Surplus d'apport consolidé	3
Déficit consolidé	3
Évolution de la situation financière consolidée	4
Bilan consolidé	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés	6

Tour de la Banque Nationale, bureau 1900
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8
Tél. (514) 878-2691
Télécopieur (514) 878-2127

RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ
Comptables agréés

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire de
Sidbec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Sidbec au 31 décembre 1990 et les états consolidés des résultats, du surplus d'apport, du déficit et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, à la lumière des renseignements et des explications fournis et tel qu'il appert aux livres de la compagnie, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1990, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Raymond, Chabot, Martin, Paré
Comptables agréés

Montréal
Le 25 janvier 1991

Représentation à travers le Canada :
Doane Raymond
Associés

Représentation internationale :
Grant Thornton
International

SIDBEC

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Ventes nettes	604 058	651 959
Dépenses		
Coût des marchandises vendues, excluant l'amortissement y afférent	539 604	550 340
Frais de vente et d'administration	18 161	17 412
Intérêts sur le passif à long terme (notes 8 et 9)	9 704	10 403
Autres intérêts	5 438	5 778
Amortissement des immobilisations	30 694	28 194
	603 601	612 127
	457	39 832
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) d'une société en commandite	342	(85)
Bénéfice du secteur d'activités continuées avant régime de participation aux bénéfices	799	39 747
Régime de participation aux bénéfices (note 7)	-	2 800
Bénéfice net du secteur d'activités continuées	799	36 947
Secteur d'activités abandonnées		
Perte	(297)	(234)
Quote-part (de la perte nette) du bénéfice net de la société en coparticipation	(199)	605
(Perte nette) bénéfice net du secteur d'activités abandonnées	(496)	371
Bénéfice net	303	37 318

SIDBEC

SURPLUS D'APPORT CONSOLIDÉ

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Solde au début	-	-
Apport du gouvernement du Québec pour les activités minières abandonnées	20 000	45 572
	20 000	45 572
Virement au déficit (note 11)	(20 000)	(45 572)
Solde à la fin	-	-

DÉFICIT CONSOLIDÉ

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

Secteur d'activités continuées		
Solde au début	194 791	231 738
Bénéfice net	799	36 947
Solde à la fin	193 992	194 791
Secteur d'activités abandonnées		
Solde au début	418 652	464 595
Virement du surplus d'apport (note 11)	(20 000)	(45 572)
	398 652	419 023
Perte nette (bénéfice net)	496	(371)
Solde à la fin	399 148	418 652
Déficit	593 140	613 443

SIDBEC

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE (note 13)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Exploitation		
Bénéfice net du secteur d'activités continuées	799	36 947
Eléments hors caisse:		
Amortissement des immobilisations	30 694	28 194
Perte sur la cession d'immobilisations	40	353
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette d'une société en commandite	(342)	85
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(4 140)	(1 222)
	27 051	64 357
Financement		
Versements sur le passif à long terme	(11 146)	(11 007)
Variation du poste autre passif	(43)	(165)
	(11 189)	(11 172)
Investissement		
Trésorerie utilisée pour l'acquisition d'une filiale (note 1)	(10 037)	-
Placement dans les sociétés en commandite	(4 001)	(2 179)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(35 792)	(32 898)
Variation du poste autre actif	209	744
	(49 621)	(34 333)
Augmentation (diminution) du découvert et emprunts bancaires	33 759	(18 852)
Découvert et emprunts bancaires au début	19 730	38 582
Découvert et emprunts bancaires à la fin	53 489	19 730

SIDBEC
BILAN CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Actif à court terme		
Comptes clients (note 6)	65 083	67 025
Stocks (notes 2 et 6)	197 472	177 478
Frais payés d'avance	813	298
	263 368	244 801
Subventions à recevoir (note 3)	9 537	7 288
Placements (note 4)	19 992	15 848
Immobilisations (notes 5, 6 et 8)	284 309	267 218
Autre actif	2 650	1 989
	579 856	537 144

PASSIF

Passif à court terme		
Découvert et emprunts bancaires (note 6)	53 489	19 730
Comptes fournisseurs et frais courus	97 250	86 336
Régime de participation aux bénéfices (note 7)	-	2 800
Dû à la société en coparticipation	-	800
Versements sur le passif à long terme (notes 8 et 9)	18 429	11 043
	169 168	120 709
Dette à long terme (note 8)	35 030	28 775
Dette garantie par l'actionnaire (note 9)	320 644	352 907
Autre passif	2 259	2 302
Participation minoritaire	1	-

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Capital-actions (note 10)	645 894	645 894
Déficit (note 11)	(593 140)	(613 443)
	52 754	32 451
	579 856	537 144

Au nom du Conseil d'administration,

.....

Montréal, le février 1991

SIDBEC

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1990

Statuts et nature des activités

La compagnie, constituée selon la Loi sur les compagnies du Québec et régie à certains égards par une loi spéciale de la province de Québec, exploite des complexes sidérurgiques.

Conventions comptables

Principe de consolidation:

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la compagnie et de sa filiale en propriété exclusive.

Stocks:

Les produits en cours et les produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les matières premières sont évaluées au moindre du coût, du coût de remplacement et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Placements:

Les placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Immobilisations:

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

Aménagement des terrains	- 4 %
Bâtiments	- 2 1/2 % à 10 %
Matériel et outillage	- 5 % à 20 %
Matériel roulant	- 4 % à 25 %
Mobilier et agencements	- 7 % à 20 %
Autres	- 5 % à 8 %

Conventions comptables (suite)

Régimes de retraite:

Les coûts des régimes de retraite sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. La charge de retraite, établie sur la base des hypothèses émises par la direction, est imputée aux opérations annuellement et comprend les éléments suivants:

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus au cours de l'exercice, calculé au prorata des années de service; et

- l'amortissement, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, selon la méthode de l'annuité, a) des redressements découlant de modifications aux régimes et aux hypothèses, b) des gains ou pertes actuariels et c) du déficit des régimes déterminés au moment de l'adoption des recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

L'écart cumulatif entre les montants inscrits à titre de charge de retraite et les cotisations versées à la caisse de retraite est reflété au bilan au poste Autre actif.

Conversion des devises étrangères:

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif ainsi que les revenus et les dépenses libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice, sauf ceux afférents à la dette garantie, qui sont reportés.

De plus, les éléments d'actif et de passif d'une entreprise étrangère autonome sont convertis en dollars canadiens, au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice.

1 - Acquisition d'une filiale

Le 1er novembre 1990, la filiale en propriété exclusive a acquis 50 % des actions votantes, participantes à 100 % dans les résultats de la compagnie Walker Wire & Steel Corp., entreprise spécialisée dans la production de barres et de fils d'acier étirés à froid. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple.

Les résultats d'exploitation de cette compagnie sont inclus dans l'état des résultats consolidés depuis la date d'acquisition.

Les éléments d'actif net acquis sont les suivants:

	(000 $)
Actif total	28 203
Passif total	23 428
	4 775
Participation minoritaire	1
	4 774
Utilisation de la trésorerie	
Découvert et emprunts bancaires	5 263
Coût d'acquisition	4 774
	10 037

2 - Stocks

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Produits en cours et produits finis	125 953	111 262
Matières premières et fournitures	71 519	66 216
	197 472	177 478

3 - Subventions à recevoir

La direction estime que le gouvernement du Québec a convenu de prendre à sa charge les frais financiers engagés pour son secteur d'activités minières abandonnées. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a confirmé qu'il présentera au Conseil du trésor les demandes de crédits budgétaires y afférents.

Ce montant d'aide gouvernementale a été présenté en diminution des dépenses d'intérêt relatives au secteur d'activités minières abandonnées. Cette subvention sera versée par le gouvernement du Québec au moment où ces frais financiers seront déboursés par la compagnie.

Si le gouvernement décidait de verser un montant moindre, la réduction de la subvention serait imputée aux résultats du secteur d'activités minières abandonnées de l'exercice alors en cours.

Les subventions à recevoir regroupent les éléments suivants:

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Intérêts	20 811	18 657
Frais d'émission reportés	506	506
Gains reportés résultant des fluctuations dans les taux de change	(11 780)	(11 875)
	9 537	7 288

4 - Placements

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Placement dans la société en coparticipation (a)	11 389	11 588
Placements dans les sociétés en commandite (b)	8 603	4 260
	19 992	15 848

4 - Placements (suite)

(a) Placement dans la société en coparticipation

Statuts et nature des activités:

La société en coparticipation, Normines Inc., est constituée selon la Loi sur les compagnies du Québec. Elle regroupe comme actionnaires Sidbec (avec une participation de 50,1 %), British Steel plc et La Compagnie Minière Québec Cartier (CMQC).

En vertu d'un protocole d'entente daté d'octobre 1984, la société en coparticipation a cessé ses opérations minières en décembre 1984, a fermé ses installations minières et a loué ses installations de Port-Cartier à la CMQC pour une période de 15 ans.

La CMQC pourra à sa seule discrétion mettre fin au bail en donnant un préavis de 12 mois.

Le bilan de la société en coparticipation se résume comme suit:

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE

	Total	Quote-part de la compagnie	
	1990 (000 $)	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Actif			
Actif à court terme	2 914	1 460	2 369
Autres postes	20 652	10 347	10 317
	23 566	11 807	12 686
Passif et capital utilisé dans l'entreprise			
Passif à court terme	834	418	1 098
Capital utilisé dans l'entreprise	22 732	11 389	11 588
	23 566	11 807	12 686

4 - Placements (suite)

Engagements:

Les actionnaires se sont engagés à payer ou à rembourser à la société en coparticipation certains coûts résiduels et les coûts éventuels d'une fermeture permanente de l'usine de bouletage, incluant le capital et les intérêts des obligations à payer.

Éventualités:

La compagnie a reçu des avis de cotisation pour les exercices 1984 à 1989 inclusivement relatifs à la taxe sur le capital pour un total net de 2 675 863 $.

La compagnie s'est opposée à ces avis de cotisation; par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

La compagnie a émis une lettre de garantie de 5 884 498 $ en faveur du ministère du Revenu du Québec, montant qui couvre les taxes et les intérêts courus.

Tout paiement en regard des avis de cotisation sera traité comme un redressement affecté aux exercices antérieurs.

(b) Placements dans les sociétés en commandite

La compagnie a une participation de 50 % dans Sorevco, société en commandite, qui a pour but d'exploiter une entreprise de galvanisation, qui entrera en exploitation en 1991. L'autre sociétaire est Dofasco Inc. De plus, la compagnie a une participation de 40 % dans Tubes Delta, société en commandite, qui a pour but d'exploiter une entreprise de laminage à forfait. L'autre sociétaire est Acier Nova Ltée.

5 - Immobilisations

	1990 (000 $)			1989 (000 $)
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti	Coût non amorti
Terrains	7 515	-	7 515	6 252
Aménagement des terrains	9 859	6 553	3 306	3 379
Bâtiments	111 008	72 343	38 665	35 463
Matériel et outillage	412 977	255 986	156 991	157 594
Matériel roulant	7 872	4 311	3 561	1 827
Mobilier et agencements	13 057	8 234	4 823	5 198
Autres	11 415	9 367	2 048	2 174
Constructions en cours	38 487	-	38 487	23 734
	612 190	356 794	255 396	235 621
Matériel et outillage loués en vertu de contrats de location-acquisition	38 626	9 713	28 913	31 597
	650 816	366 507	284 309	267 218

6 - Découvert et emprunts bancaires

Les comptes clients, les stocks ainsi que des immobilisations dont la valeur comptable nette s'élève à 11 824 000 $ sont affectés à la garantie du découvert et des emprunts bancaires.

7 - Régime de participation aux bénéfices

Un régime de participation aux bénéfices a été mis en place pour la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1990. Au cours d'une année civile, si le bénéfice de Sidbec-Dosco Inc. établi selon les dispositions du régime est de 12 500 000 $, un montant forfaitaire pouvant atteindre 500 $ est versé à tout employé qui aura travaillé le nombre d'heures prescrites. Si le bénéfice s'élève à plus de 12 500 000 $, le montant de la prime de participation aux bénéfices est augmenté d'un autre montant forfaitaire calculé comme suit: le montant du bénéfice excédant 12 500 000 $ est multiplié par 0,06; le résultat obtenu est divisé par la masse salariale payée au cours de l'année et multiplié par le salaire gagné par chaque employé au cours de cette même année.

8 - Dette à long terme

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Dû aux anciens propriétaires de Walker Wire & Steel Company, représentant 232 000 $ et 696 000 $, remboursable par versements trimestriels, escomptés au taux de 10 %, échéant en 1992 et 1993 respectivement.	803	-
Emprunt à long terme, au taux d'intérêt de 9,56 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 1993, garanti par une charge spécifique de 1er rang sur des actifs dont la valeur comptable nette s'élève à 26 267 000 $.	3 872	-
Effet à payer, au taux d'intérêt de 9 %, remboursable par versements annuels jusqu'en 1994, subordonné à l'emprunt à long terme.	5 220	-
Obligations relatives aux biens loués en vertu de contrats de location-acquisition, remboursables par versements mensuels, échéant en l'an 2000 et garanties par une charge spécifique de premier rang de 15 000 000 $ sur l'usine de Longueuil et de 4 000 000 $ sur le four poussant du laminoir à chaud de Contrecoeur ainsi que divers contrats de location-acquisition de Walker Wire & Steel Corp.	29 064	30 568
	38 959	30 568
Versements exigibles à court terme	3 929	1 793
	35 030	28 775

8 - Dette à long terme (suite)

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit:

	Obligations relatives aux biens loués (000 $)	Autres emprunts à long terme (000 $)
1991	4 526	1 886
1992	4 526	4 251
1993	4 481	2 192
1994	4 419	1 566
1995	4 397	-
1996 à 2000	19 726	-
Total des loyers minimaux futurs	42 075	9 895
Intérêts, au taux implicite moyen de 8,75 %, et taxes inclus dans les loyers minimaux futurs	13 011	-
	29 064	9 895

La dépense d'intérêt est de 2 769 000 $ (2 733 000 $ en 1989).

9 - Dette garantie par l'actionnaire

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Le gouvernement du Québec a garanti le remboursement de capital et le paiement des intérêts des dettes qui suivent:		
Débentures à fonds d'amortissement détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec:		
9 1/4 %, série "A", échéant le 15 décembre 1990	-	7 250
8 3/4 %, série "B", échéant le 15 juin 1991	7 250	7 500
9 %, série "C", échéant le 1er septembre 1991	7 250	7 500
10 1/4 %, série "E", échéant le 15 mai 1995	22 000	22 000
10 3/4 %, série "F", échéant le 16 février 1996	25 000	26 500

9 - Dette garantie par l'actionnaire (suite)

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Emprunt bancaire à terme, au taux bancaire préférentiel, remboursable par tranches de 20 000 000 $ le 26 avril de chacune des années jusqu'en 1993 inclusivement	60 000	80 000
Emprunt de 6 000 000 000 ¥, une ligne de crédit en faveur de Sidbec relativement à une convention d'échange de taux d'intérêt et de devises. L'emprunt porte intérêt au taux de 11,726 % S.A., payable les 1er octobre et 1er avril de chacune des années, et vient à échéance le 1er avril 1992	55 815	55 815
Emprunt de 5 000 000 000 ¥, deux lignes de crédit en faveur de Sidbec relativement à deux conventions d'échange de taux d'intérêt et de devises. L'emprunt porte intérêt au taux de 10,99 % S.A., payable les 28 août et 28 février de chacune des années, et vient à échéance le 28 février 1992	45 742	45 742
Obligations à escompte:		
Au taux d'intérêt de 7,6 %, échéant le 1er novembre 1995, d'une valeur nominale de 98 011 550 $ (84 500 000 $ US), à la valeur escomptée au taux de 11,042 %	85 809	83 876
Au taux d'intérêt de 8,82 %, échéant le 30 août 1997, d'une valeur nominale de 29 411 765 $, à la valeur escomptée au taux de 11,15 %	26 278	25 974
	335 144	362 157
Versements exigibles à court terme	14 500	9 250
	320 644	352 907

Le versement exigible à court terme sur l'emprunt bancaire à terme n'a pas été présenté dans le passif à court terme parce que la compagnie ne prévoit pas le rembourser à même le fonds de roulement.

9 - Dette garantie par l'actionnaire (suite)

Les versements sur les débentures à fonds d'amortissement au cours des cinq prochains exercices, d'après les échéances et les exigences des fonds d'amortissement, s'établissent comme suit:

	(000 $)
1991	14 500
1992	9 000
1993	9 000
1994	9 000
1995	10 000

Au cours de l'exercice, la dépense d'intérêt de 32 229 000 $ (35 341 000 $ en 1989) sur le passif à long terme du secteur d'activités minières abandonnées a été remboursée par le gouvernement du Québec. La dépense d'intérêt sur la dette du secteur d'activités continuées est de 6 935 000 $ (7 670 000 $ en 1989).

10 - Capital-actions

Autorisé:
80 000 000 d'actions ordinaires, d'une valeur nominale de 10 $ chacune

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Émis et payé:		
64 589 398 actions ordinaires	645 894	645 894

11 - Virement du surplus d'apport au déficit

À la suite de résolutions des administrateurs, ratifiées par l'actionnaire, le déficit du secteur d'activités abandonnées a été réduit en 1988 de 21 175 000 $, en 1989 de 45 572 000 $ et au cours de l'exercice de 20 000 000 $ par le virement du surplus d'apport.

12 - Impôts sur le revenu

La compagnie et sa filiale Sidbec-Dosco Inc. sont exonérées de l'impôt sur le revenu au fédéral et au Québec. Cependant, la filiale est assujettie à l'impôt sur le revenu en Ontario.

L'écart entre l'amortissement comptable et l'allocation du coût en capital s'élève à 350 000 000 $ (358 000 000 $ en 1989) pour lequel la filiale n'a pas comptabilisé les impôts sur le revenu reportés débiteurs.

Au cours de l'exercice, la filiale a récupéré ses impôts sur le revenu reportés pour un montant de 47 000 $ en 1990 (1 441 000 $ en 1989) vu la matérialisation de l'avantage fiscal découlant d'écarts temporaires non comptabilisés antérieurement.

13 - Évolution de la situation financière consolidée

L'état de l'évolution de la situation financière comprend les éléments de variation du secteur d'activités continuées et exclut par conséquent les éléments de variation du secteur d'activités abandonnées qui se détaillent comme suit:

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Exploitation		
(Perte nette) bénéfice net	(496)	371
Eléments hors caisse:		
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) de la société en coparticipation	199	(605)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	309	2 144
	12	1 910
Financement		
Subventions à recevoir	(2 249)	3 731
Dette garantie par l'actionnaire	2 237	101 053
Dû à l'actionnaire	-	(132 266)
Versement sur le passif à long terme	(20 000)	(20 000)
Surplus d'apport	20 000	45 572
	(12)	(1 910)
	-	-

14 - Régimes de retraite

Une évaluation actuarielle a été effectuée afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite constituées. Au 31 décembre 1990, les régimes de retraite affichaient un déficit établi comme suit:

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Actif des caisses de retraite	119 214	107 938
Valeur actualisée des prestations de retraite constituées	(146 244)	(139 848)
Déficit	27 030	31 910

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990, la charge de retraite s'élève à 7 052 300 $ (7 181 900 $ en 1989).

15 - Opérations conclues avec des apparentés

En plus des transactions divulguées séparément dans les états financiers, la compagnie a conclu les opérations suivantes:

	1990 (000 $)	1989 (000 $)
Achats de produits d'une société en commandite	658	950

De plus, au 31 décembre 1990, les comptes fournisseurs et les frais courus comprennent une somme de 65 742 $ (43 450 $ en 1989) payable à une société en commandite.